



Demande d'aide personnalisée au logement (APL)

Par **Pasteur Marilou**, le **22/01/2017** à **17:40**

Bonjour,

J'ai droit aujourd'hui au APL mais je vais bientôt devoir changer de domicile car la famille va s'agrandir :)

Je ne vais pas avoir le temps de me déplacer à la CAF et j'ai trouvé un modèle de lettre pour une demande d'APL <http://www.lettre-utile.fr/lettre-de-demande/lettre-demande-dapl-aide-personnalisee-logement/> mais je ne sais pas si je peux faire cette démarche à distance et sans me déplacer.

Normalement la CAF devrait bien traiter mon dossier mais savez-vous si ce sera plus long que si je me rend directement sur place ? Si c'est une semaine, ça va mais si c'est 3 mois ce ne sera pas possible car on sera dans notre nouveau logement et le loyer sera plus cher. Ayant peu d'argent car un seul salaire, l'APL est pour moi indispensable et c'est pour ça que je pose ma question.

Merci pour vos réponses !

Par **Visiteur**, le **22/01/2017** à **19:02**

Bsr,

Pourquoi ne pas faire votre demande en ligne ?

La valeur juridique de cette démarche en ligne est la même que celle d'une déclaration papier.

Par **Pasteur Marilou**, le **22/01/2017** à **23:02**

Bonsoir,

J'ai pas très confiance pour les déclarations et demandes en ligne. Je préfère envoyer un courrier en recommandé comme ça c'est plus sûr. Je vais essayer de me déplacer à la Poste demain ou après demain pour envoyer ma lettre.

Merci !

Par **Visiteur**, le **22/01/2017** à **23:15**

Je ne comprends pas vraiment votre intervention ici. Je répondais a votre question...
"Je ne sais pas si je peux faire cette démarche à distance et sans me déplacer".

Aujourd'hui une grande partie des demarches se font en ligne avec plus de sûreté encore que par vie postale et c'est bien plus rapide.

Par **Pasteur Marilou**, le **22/01/2017** à **23:29**

Merci pour votre conseil. Je pense que je ne suis pas prête à faire des démarches en ligne et encore plus quand on est tributaire des APL ... il y a trop d'enjeux.
Merci encore.